

**Martine DAVID**  
Maire de Saint-Priest  
Vice-Présidente du Grand Lyon

Le 16 octobre 2012

Nos Réf. : ASA/EC -12.093

Votre interlocuteur : Anne-Sophie ASSELIN  
Poste : 04.72.23.49.40

A l'attention de Mesdames et Messieurs les  
conseillers de quartier de Manissieux/ Mi-plaine/ La  
Fouillouse,  
Mesdames et Messieurs les présidents de conseils  
de quartier,  
Monsieur le Président de l'AIL

Objet : informations concernant les carrières Plaine d'Heyrieux

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous communiquer un point d'étape sur la situation actuelle concernant le dossier des carrières de la Plaine d'Heyrieux.

La Ville a émis des avis défavorables lors des Conseils municipaux des 15 décembre 2011 et 29 février 2012, sur les cinq projets de carrières déposés aux alentours de Saint-Priest. Nous avons été amenés à prendre cette décision eu égard aux nuisances engendrées par l'activité et au manque de vision globale concernant le développement du secteur de la Plaine d'Heyrieux. Malgré cette opposition, les commissaires-enquêteurs ont rendu des avis « favorables avec réserves » sur ces projets.

Suite aux interventions répétées de la Ville auprès des services de l'Etat et lors de réunions de travail auxquelles j'ai participé, nous avons obtenu de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) que soient menées des études complémentaires afin d'approuver « un cadre régional matériaux », puis, le schéma des carrières.

Lors d'une réunion de présentation le 26 avril dernier, la DREAL a pris les engagements suivants :

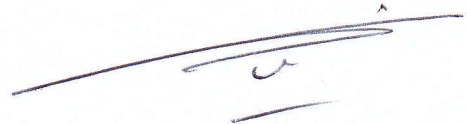
- le trafic poids-lourds devra rester à flux constant par rapport aux relevés effectués en 2009,
- le tonnage d'extraction globale ne dépassera pas 3 400 000 t quelque soit le nombre de carrières en exploitation sur le périmètre,
- les carriers auront des objectifs de taux de remplissage de camions pour tendre vers l'absence de voyages à vide,
- les itinéraires poids-lourds seront préétablis,
- les sites en fin d'exploitation seront remis en état.

Pour ma part, si la population a été consultée par le biais des enquêtes publiques, je souhaite qu'elle soit informée de l'évolution du dossier. Aussi, vous trouverez ci-joint un courrier adressé à Monsieur le Préfet Jean-François Carencu, dans lequel je demande l'organisation, par ses soins, d'une réunion publique.

Ses services ont laissé entrevoir une issue favorable à ma demande, et je vous tiendrai informés dès que je recevrai une réponse.

Dans l'immédiat, compte-tenu des avancées obtenues, la Ville émet désormais un avis réservé au projet d'extension CM matériaux sis à Saint-Laurent-de-Mure, tout en restant vigilante sur le respect des engagements pris par la DREAL ;

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations cordiales.

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive representation of the name Martine David.

Martine DAVID

P.J. - courrier adressé au Préfet, M. Jean-François Carencu